

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

## LE DÉVELOPPEMENT DU RECYCLAGE DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE AVEC CITEO

Date de publication : 19/11/2020 - Energie/environnement

Lors de la mise en place de la collecte sélective en France, on ne savait recycler que les bouteilles et flacons en plastique et les consignes de tri étaient donc limitées à ces emballages. Depuis 2012, de nouvelles consignes de tri se déploient partout en France. L'objectif est de développer le recyclage de tous les emballages en plastique, tout en simplifiant le geste de tri des habitants.

Aujourd'hui, c'est 30 millions de Français, soit près de la moitié de la population qui peut déposer dans le bac de tri, avec les emballages en métal et les papiers-cartons, tous les emballages en plastique sans exception. Y compris les pots de yaourt, les barquettes de jambon ou encore les films plastiques. Les centres de tri sont modernisés au fur et à mesure pour traiter tous les emballages en plastique pour qu'ils soient recyclés ou valorisés.

C'est pour cela que le changement de consigne se déploie progressivement en France. Tous les Français pourront trier tous leurs emballages sans exception d'ici 2023. Il faut donc laisser le temps nécessaire à chaque collectivité locale d'adapter sa collecte et son centre de tri.

Pour savoir si tous les emballages en plastique se trient dans votre ville, vous pouvez télécharger sur votre smartphone l'application gratuite "[Guide du tri](#)" ou consulter le site [triercestdonner.fr](http://triercestdonner.fr). Développer le recyclage des emballages en plastique est un enjeu majeur.

[Citeo](#) accompagne les entreprises et investi pour développer l'éco-conception et accroître la recyclabilité des emballages en plastique. Pour Citeo, il est important de soutenir la création de nouvelles filières en France, et d'intégrer plus de matières recyclées dans la fabrication de nouveaux emballages et objets.

---

**URL source:** <https://www.inc-conso.fr/content/le-developpement-du-recyclage-des-emballages-en-plastique-avec-citeo>